



Bioéthique: une ÉTHIQUE au service de la VIE

La bioéthique est une partie de l'éthique, apparue dans les années 1960, face aux interrogations posées par les avancées en matière de biologie et de médecine et les pratiques médicales nouvelles qu'elles impliquent.

En France, le Comité consultatif national d'éthique a été créé par décret du président François Mitterrand le 23 février 1983. Les premières lois de bioéthique française ont été adoptées en 1994. (cf. www.ccne-ethique.fr)

QU'EST-CE QUI EST EN JEU ?

Fin de vie et procréation, cellules souches et recherches sur l'embryon, intelligence artificielle, neurosciences, dons et transplantations d'organes, médecine prédictive et génome, données de santé, santé et environnement... autant de vastes sujets comme l'indique le site officiel :

www.etatsgenerauxdelabiethique.fr

Le terme éthique comme celui de morale signifie mœurs. Mais il ne s'agit pas en éthique uniquement d'observer (et de valider) les comportements. L'éthique comporte une dimension normative, non pas seulement au sens d'une loi mais d'un chemin de vie. Ce qui est en jeu c'est : qu'est-ce qui est bon ? Pas seulement pour moi ou pour un tel mais pour notre vie ensemble. Pour aller plus loin, avec le célèbre éthicien Alasdair McIntyre, il ne s'agit pas seulement de répondre à la question : *"Que dois-je faire ?"* Mais également : *"Comment dois-je vivre ?"* et *"Qui dois-je devenir ?"*

POUR RÉFLÉCHIR ET DÉBATTRE...

L'Église participe à la réflexion, parce que les chrétiens, laïcs ou clercs ne vivent pas en dehors du monde. Si la Bible et la réflexion théologique apportent un éclairage particulier, la bioéthique utilise d'abord les arguments de la philosophie, du droit mais aussi tout simplement de l'expérience de chacun. Ce que l'on appellera la sagesse ou le bon sens, pour dire qu'il ne s'agit pas d'un débat de spécialiste. Lorsque nous votons, nous ne sommes pas spécialistes de tout ce qui est en jeu dans les lois. Nous nous renseignons, nous réfléchissons et jugeons ce qu'il est bon de choisir. Ce sera la démarche des parlementaires eux-mêmes. Mais ils nous représentent. Nous devons leur transmettre notre éclairage.

Une question générale est posée sur le site même des États généraux de la bioéthique : ce qui est possible techniquement est-il souhaitable ? On parle, en éthique, de points de tension ou de conflits de valeurs. Il s'agit donc d'opérer un discernement sur

ces derniers. Les sujets sont multiples, nous l'avons vu, mais attachons-nous aux deux lieux éthiques les plus discutés: le début et la fin de la vie. Notons d'abord qu'il s'agit de sujets où beaucoup de souffrance entre en jeu. Il faut l'entendre et en même temps ne pas réfléchir seulement à partir de notre sensibilité. La seule émotion ne peut tenir lieu de démarche éthique.

Dans l'ouverture possible de la procréation médicalement assistée aux couples de femmes ou aux femmes seules, le point de tension éthique sera notamment celui de la place d'un père dans l'histoire d'un enfant, d'une personne. Le risque n'est-il pas l'acceptation que l'on peut se passer d'un père? Et l'oubli de la souffrance que cela peut induire pour ces enfants... Attention aussi aux faux débats. Un enfant ne peut-il pas être aussi heureux avec un couple de femmes ou d'hommes aimants? Évidemment... oui! Un couple homme femme peut ne pas être équilibré et les enfants malheureux sont nombreux... Par ailleurs, il nous faudra être attentifs au fait que les personnes homosexuelles n'ont pas choisi de l'être. Nous ne pouvons pas être sourds à leur souffrance.

Dans les considérations sur la fin de vie, beaucoup pensent que légaliser l'euthanasie n'impose à personne de la pratiquer... Sans mesurer que dans ces domaines, "*décider pour soi c'est décider pour l'humanité*", pour citer Sartre... Le professeur Siccard, ancien président du Comité national d'éthique, l'affirme: "*Chacun revendique son "droit à" sans prendre la mesure des*

conséquences pour le reste de la société." Connaissant le séisme qui suit un suicide dans une famille, pouvons-nous penser au suicide assisté avec la froideur à laquelle on semble nous inviter? La compassion des soignants ou des équipes d'aumônerie hospitalière manifeste qu'il y a une autre façon d'accompagner la fin de vie. Le point de tension ici est notamment lié au fait qu'il y a, dans toute réflexion éthique, une dimension générale ou universelle, et une dimension particulière ou personnelle. L'éthique est toujours également contextuelle. Nous ne pouvons ni réfléchir à partir des cas particuliers seulement, ni ne pas en tenir compte, au risque de devenir purement théorique et évanescent.

Un dernier exemple pour entrer dans la réflexion en bioéthique est celui des dons d'organes. Il ne semble pas poser de problèmes aussi complexes. Or ils sont nombreux: liberté de ce don, anonymat, gratuité... Autant de règles qui sont au service d'une pratique juste et équitable.

Car il y a derrière chacune des interrogations posées par la bioéthique un volet social non négligeable: les risques d'eugénisme, de dérapages, d'inégalité existent. Pauvres et riches seront-ils égaux devant ces propositions? Comment les médias informent-ils sur ces sujets sans tenter d'orienter les opinions...? Autant de questions sur lesquelles nous sommes invités à réfléchir et à donner notre avis. ▀

LE COMITÉ DIOCÉSAIN DE BIOÉTHIQUE



POUR ALLER PLUS LOIN

Cette fiche d'introduction à la bioéthique fait partie d'un ensemble. Vous êtes invités à poursuivre votre réflexion à l'aide des fiches sur l'ouverture possible de la procréation médicalement assistée aux couples de femmes ou aux femmes seules, la gestation pour autrui, la fin de vie... D'autres fiches et des vidéos à votre disposition sur: www.eglise-bioethique.fr
Une émission à regarder sur [youtube.com](https://www.youtube.com):

Les États généraux de la bioéthique, sans langue de buis, de la chaîne KTO